

Jacqueline Champeaux et Martine Chassignet (dir.)

AERE PERENNIVS

HOMMAGE À HUBERT ZEHNACKER

PUPS



Jacqueline Champeaux et Martine Chassignet (dir.)

AERE PERENNIVS

en hommage à Hubert Zehnacker

PUPS



PRESSES DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

2006



SEX. POMPÉE, LA SICILE ET LA MONNAIE. PROBLÈMES DE DATATION

Sylviane Estiot

... ὥσπερ νῆσος ἐν τῇ φλογί
(Konon, narr. 43)

Hubert Zehnacker s'est particulièrement intéressé, plusieurs années avant la publication de son ouvrage magistral *Moneta*, à l'iconographie développée par les fils du grand Pompée sur leur monnayage¹ : que ces quelques pages qui lui sont dédiées lui soient d'une lecture agréable.

1. LES DENIERS AU NOM DE Q. NASIDIUS (RRC 483)

La présence, dans le trésor monétaire de Meussia récemment publié², d'une des monnaies les plus rares qui soient dans tout le monnayage de la République romaine³, un denier au nom de Q. Nasidius « aux quatre galères », *RRC* 483/1⁴ (pl. 1, a), fournit l'occasion de reprendre la question du rapport des frappes de Q. Nasidius avec les émissions au nom de Sextus Pompée, ainsi que le problème de la datation de ces deux groupes monétaires.

¹ H. ZEHACKER, 1973 ; H. ZEHACKER, 1965.

² S. ESTIOT, I. AYMAR, 2002, n° 223 et p. 96-102. Le présent article reprend et développe les réflexions données dans l'étude du trésor monétaire de Meussia et présentées au XIII^e Congrès international de numismatique, Madrid (15-19 septembre 2003). Toutes les dates mentionnées ici s'entendent avant notre ère.

³ La monnaie Meussia n° 223 est le seul exemplaire provenant d'un trésor monétaire. Les quatre autres exemplaires connus appartiennent à des collections institutionnelles (Rome, Musée du Capitole ; Rome, Vatican ; Naples ; Copenhague). Les cinq exemplaires répertoriés, tous en mauvais état de conservation, ont été frappés par un seul coin de droit et, apparemment, deux coins de revers.

⁴ *RRC* = M. H. CRAWFORD, 1974.





Q. Nasidius, comme son père avant lui⁵, fut un fidèle serviteur de la cause pompéienne. Son nom pourtant n'apparaît que tardivement dans nos sources, après la défaite de Sextus Pompée à Nauloque en septembre 36 et sa fuite de Sicile. Après avoir participé à l'aventure de Sextus, sans doute comme l'un des légats de sa flotte, il fit partie du dernier carré de ses fidèles avant de passer finalement en 35 av. J.-C. du côté de Marc Antoine (Appien, *BC V*, 139). Au début de 31, Q. Nasidius fut battu sur mer par Agrippa devant Patras, peu avant l'engagement final d'Actium (Dion Cassius *L*, 13, 5).

Outre le type très rare figurant au revers une scène de bataille navale (pl. 1, a), Q. Nasidius fit émettre à son nom un autre type de denier, plus fréquent, dont le revers représente une seule galère sous la voile (pl. 1-b).

126

RRC 483/1 (pl. 1, a)

D/ Tête à gauche de Pompée le Grand, père de Sextus ; devant, un trident ; sous le buste, un dauphin ; derrière, NEPTVNI.

R/ Bataille navale opposant deux galères à droite, deux galères à gauche, voiles repliées, s'éperonnant ; à bord, soldats s'apprêtant à l'abordage, armes brandies ; à l'exergue, Q NASIDIVS.

Cohen, Nasidia 2 = Pompeia 21 ; Bab. II, Nasidia 4 = Pompeia 30 ; *BMCRR*, Sicily, p. 565 ; Syd. 1351⁶.

Coins constatés : 1 coin de droit.

RRC 483/2 (pl. 1, b)

D/ Tête à droite de Pompée le Grand ; devant, un trident ; sous le buste, un dauphin ; derrière, NEPTVNI.

R/ Une galère sous la voile à droite ; à la proue, un pilote ; à la poupe, un marin au gouvernail ; un rang de rameurs ; dans le champ gauche, une étoile ; à l'exergue Q. NASIDIVS.

Cohen, Nasidia 1 = Pompeia 21 ; Bab. II, Nasidia 1 = Pompeia 28 ; *BMCRR*, Sicily, 21-24 ; Syd. 1350.

⁵ *REXVI/2*, col. 1788-1790, Nasidius 3 (L. Nasidius), Nasidius 4 (Q. Nasidius) ; T. R. S. Broughton, t. 2, 1952, p. 271, 292 (L. Nasidius) ; t. 2, 1952, p. 394, 423 et t. 3, 1986, p. 147 (Q. Nasidius) ; J. Suolahti, 1955, p. 267, 328, 345.

L. Nasidius commanda une partie de la flotte pompéienne. En 49, Pompée l'envoya porter secours à Marseille, assiégée par D. Brutus, lieutenant de César ; il y fut battu et se retira en Afrique, abandonnant la cité phocéenne à son sort (Caes., *Bell. Afr.* 64, 98 ; Caes., *BC II*, 3-7 ; Dion Cassius *XLII*, 56, 3 ; Cic., *Att.* XI, 17A, 3).

⁶ Cohen = H. Cohen, 1857 ; Bab. = E. Babelon, 1885-1886 ; *BMCRR* = H. A. Grueber, 1910 ; Syd. = E. A. Sydenham, 1952.





Coins constatés : 11 (?) coins de droit ; estimation (Crawford) : 33 coins de droit⁷.

Le problème des frappes de Q. Nasidius, *RRC* 483, est celui des liens qu'elles entretiennent avec les émissions siciliennes de Sextus Pompée *Mag(nus) Pius Imp(erator) Iter(um) Praef(ectus) Clas(sis) et Orae Marit(imae) ex S(enatus) C(onsulto)*, *RRC* 511, et celui de la date d'émission des deux séries.

En effet, la date traditionnellement reçue par les numismates pour ces émissions de Sextus Pompée, une fourchette chronologique large allant – très logiquement – de 42, date à laquelle Sextus Pompée s'empare de la Sicile, à 36 av. J.-C., lorsque sa défaite à Nauloque le contraint à quitter son sanctuaire sicilien (Crawford la restreint pour sa part à la période 42-40), a été baissée dans des études récentes. J. DeRose Evans date les frappes de Sextus Pompée de l'été 36 à l'année 35 (en estimant que le denier *RRC* 511/2 phare / Scylla a été frappé non en Sicile, mais à Mytilène, sur l'île de Lesbos). B. Woytek⁸ de son côté, tout en critiquant – avec raison – le raisonnement de DeRose Evans, donne lui aussi une date basse aux émissions siciliennes de Sextus : après 38, date de la seconde victoire de Sextus Pompée sur Octave devant le cap de Scylla, et plus exactement d'une période 37-36, entre le traité de Tarente et la défaite de Sextus à Nauloque.

J'essaierai de montrer ici qu'il n'y a pas lieu de suivre ces hypothèses basses, et que les frappes de Q. Nasidius et de Sextus Pompée se succèdent – dans cet ordre – entre 42 av. J.-C., date de la première victoire de Sextus Pompée sur la flotte d'Octave devant le cap de Scylla en Sicile, et 39 av. J.-C., date du traité de Misène, par lequel Sextus Pompée se voit reconnaître, très provisoirement, un rôle politique par les triumvirs.

2. LE NUMÉRAIRE SICILIEN DE SEXTUS POMPÉE *IMP(ERATOR) ITER(VM) PRAEF(ECTVS) CLAS(SIS) ET ORAE MARIT(IMAE) EX S(ENATVS) C(ONSVLTO)*, *RRC* 511

La série émise par Sextus Pompée en Sicile comporte un type d'*aureus* et trois types de deniers. Tous portent à l'avvers le début des noms et titres de Sextus Pompée, *MAG PIVS IMP ITER*, qui se poursuivent au revers, *PRAEF CLAS ET ORAE MARIT EX SC*. Ils se décrivent de la façon suivante :

⁷ L'estimation du nombre de coins de droit gravés pour les deniers au nom de Q. Nasidius est celle de Crawford (*RRC*, Table L, p. 662 et 672). Elle se base sur le nombre de coins de droit observés dans 24 trésors témoins, multiplié par un facteur qui varie selon la période chronologique concernée (pour la période 57-31 av. J.-C., facteur 3) : un mode de calcul qui, comme il a été souvent observé, conduit à une surestimation du nombre de coins pour les séries de volume réduit.

⁸ J. DeRose Evans, 1987, p. 97-157, partic. p. 126-129 ; B. Woytek, 1995, p. 79-94, partic. p. 86-93.





RRC 511/1 (*aurei*) (pl. 1, c)

D/ Tête de Sextus, portant la barbe du deuil, à droite à l'intérieur d'une couronne civique ; de part et d'autre, MAG. PIVS, IMP. ITER.

R/ Têtes affrontées de Pompée le Grand tourné à droite (derrière sa tête, un *lituus*) et de Cnaeus, barbu, tourné à gauche (derrière sa tête, un trépied) ; dessus PRAEF, à l'exergue, CLAS. ET. ORAE. MARIT. EX. S.C.

Cohen, Pompeia 27 ; Bab. II, Pompeia 24 ; *BMCR*, Sicily, 13-14 ; Syd. 1346.
Coins constatés : 2 coins de droit ; estimation : 1,95 ± 0,07 coins de droit⁹.

RRC 511/3 (deniers) (pl. 1, d-e)

D/ Tête de Pompée le Grand à droite ; derrière, *capis*, devant, *lituus* ; autour MAG. PIVS. IMP. ITER

128

R/ Neptune, à gauche, le pied sur une proue et tenant un aplustre ; de part et d'autre, les frères de Catane, Anapias et Amphinomos, portant père et mère sur leurs épaules ; dessus, PRAEF, à l'exergue, CLAS. ET. ORAE. / MARIT. EX. S.C. (pl. 1, d).

(Différentes variantes de légende de revers : par ex., pl. 1, e)

Cohen, Pompeia 25-26 ; Bab. II, Pompeia 25-27 ; *BMCR*, Sicily, 7-12 ; Syd. 1344-1345.

Coins constatés : 26 coins de droit ; estimation : 25,86 ± 0,38 coins de droit¹⁰.

RRC 511/2 (deniers) (pl. 1, f-g)

D/ Tête de Neptune à droite, dont les cheveux sont retenus par un diadème, trident sur l'épaule ; de part et d'autre, MAG. PIVS, IMP. ITER.

R/ Trophée naval, constitué d'une cuirasse et d'un casque fixés sur un trident posé sur une ancre, le bras droit du trophée est fait d'une proue et le gauche, d'un aplustre, la base de la cuirasse est formée de deux têtes des chiens de Scylla ; autour, PRAEF. CLAS. ET. ORAE. MARIT. EX. S.C.

⁹ Le corpus le plus récent de ce monnayage a été établi par J. DeRose Evans, 1987, p. 129-155. À la différence de la méthode suivie par Crawford (voir ici n. 7), J. DeRose Evans (p. 108-109) base son estimation du nombre de coins de droit gravés sur le nombre de coins réellement constatés dans son corpus. La fiabilité de ce chiffre est ensuite confirmée par le calcul statistique du nombre de coins originalement produits, opéré selon la formule simplifiée de Carter. Cette différence de méthode fait que les approches quantitatives du volume de numéraire émis respectivement par Q. Nasidius (Crawford) et par Sex. Pompée (DeRose Evans) n'ont de valeur qu'indicative.

¹⁰ J. DeRose Evans, 1987, p. 118.





Cohen, Pompeia 22 ; Bab. II, Pompeia 21 ; *BMCRR*, Sicily, 15-17 ; Syd. 1347.
 Coins constatés : 11 coins de droit ; estimation : 10,89 ± 0,38¹¹.

RRC 511/4 (deniers) (pl. 1, h)

D/ Phare de Messine, surmonté de la statue de Neptune, casqué, à droite, tenant un trident de la main droite et une épée de la gauche, le pied posé sur une proue ; au premier plan, au pied du monument, une galère avec une aigle légionnaire dressée sur la proue et à la poupe, au-dessus de l'aplustre, un sceptre orné de rubans et un trident. Autour, MAG. PIVS. IMP. ITER.

R/ Le monstre marin Scylla, représenté par un buste féminin s'achevant en deux queues de poisson et les trains avant de trois chiens¹², brandissant un gouvernail des deux mains au-dessus de sa tête ; autour, PRAEF. CLAS. ET. ORAE. MARIT. EX. S.C.

(Différentes variantes de légende de revers)

Cohen, Pompeia 23 ; Bab. II, Pompeia 22-23 ; *BMCRR*, Sicily, 18-20 ; Syd. 1348-1349.

Coins constatés : 21 coins de droit ; estimation : 22,98 ± 0,98¹³.

Avant d'aborder les problèmes de datation liés à la frappe des deniers de Q. Nasidius d'une part, de l'or et de l'argent émis par Sextus Pompée en Sicile d'autre part, il convient de rappeler quel fut le déroulement de l'aventure de Sextus Pompée dans le contexte tumultueux des guerres civiles de la fin de la République¹⁴.

3. SEXTUS POMPÉE. RAPPEL CHRONOLOGIQUE

- **48** : Défaite de Pompée à Pharsale contre César (9 août). Fuite et mort de Pompée, assassiné en Égypte sur ordre de Ptolémée.

¹¹ J. DeRose Evans, 1987, p. 113-114.

¹² Représentation conforme à celle que donnent les poèmes homériques (*Od.* XII, 73 *sqq.*), reprise par Virgile, *Ecl.* VI, 74-77 (v. 75 : *candida succinctam latrantibus inguina monstros*) ; *En.* III, 420-432, et Ovide, *Mét.* XIII, 730-734 ; XIV, 59-66.

¹³ J. DeRose Evans, 1987, p. 123-124.

¹⁴ Sur les luttes pour le pouvoir à la fin de la République, et plus précisément sur l'aventure politique de Sextus Pompée, la littérature est abondante : voir en particulier *RE* XXI/2, Pompeius 33, col. 2213-2250 ; M. Hadas, 1930 ; B. Schor, 1978 ; P. Wallmann, 1989, p. 163-172 et 185-210. On trouvera un état récent de la bibliographie dans les diverses contributions de l'ouvrage collectif édité par A. Powell, K. Welch, 2002.





- **46** : *Bellum africanum* ; défaite des Pompéiens à Thapsus (6 avril). Sextus quitte l'Afrique et rejoint Cnaeus et le restant du parti pompéien en Espagne.

- **45-44** : Bataille de Munda (17 mars 45) ; défaite des Pompéiens et assassinat de Cnaeus dans sa fuite. Sextus en Espagne : ses victoires sur les lieutenants de César, particulièrement en Bétique sur Asinius Pollion au début de 44, lui valent d'être salué du titre d'*imperator*. C'est l'occasion pour Sextus d'émettre la première série d'argent à son nom, des deniers au type de revers *Pietas* (*Pietas* avait été le cri de guerre des Pompéiens à Munda), portant l'effigie de son père et sa propre titulature SEX. MAGNVS IMP (*RRC* 477, ici pl. 2, j), bientôt étendue en SEX. MAGN PIVS IMP.

130

- **44-43** : Après l'assassinat de César, auquel il n'avait pas pris de part, Sextus Pompée négocie auprès du Sénat son retour à Rome, avec l'appui de Lépide, alors gouverneur de la Gaule narbonnaise et de l'Espagne citérieure (Dion Cassius XLVI, 55, 4) : il est prêt à renoncer à l'armée qu'il contrôle, en échange de charges publiques et de compensations financières. Une décision du Sénat le nomme à la préfecture de la flotte à la fin 44 ou au début 43 (Dion XLVI, 40, 3 ; XLVII, 12, 1 ; App. *BC* IV, 70, 84, 94, 96 ; Vell. Pat. II, 73, 2). Stationné à Marseille, il suit l'évolution de la situation à Rome, mais Octave lui fait retirer sa charge de préfet de la flotte et le fait condamner parmi les assassins de César au titre de la *lex Pedia*. Les triumvirs affichent son nom dans les listes de proscriptions, le contraignant à la rupture (Dion XLVIII, 17).

- **43-42** : Basé sur les îles en face des côtes italiennes, Sextus accroît ses forces, construisant de nouveaux navires et accueillant proscrits, propriétaires italiens spoliés, déserteurs et esclaves¹⁵, avant de se rendre maître de la Sicile, d'abord investie contre son gouverneur en titre, A. Pompeius Bithynicus, puis conquise avec son accord. Sextus mène un blocus efficace de l'approvisionnement de l'Italie et de la capitale.

Octave envoie la flotte de Q. Salvidienus Rufus en Sicile, alors que lui-même se dirige sur Rhegium, au début de l'été 42. L'affrontement avec la flotte de Sextus dans le détroit de Messine, devant le promontoire du Scyllaeum, tourne à la confusion de Salvidienus Rufus, sous les yeux-mêmes d'Octave (Dion XLVIII, 18) : c'est la première victoire de Sextus devant le cap Scyllaeum. Octave est contraint à contourner la Sicile pour se rendre en Macédoine, point de départ de la campagne contre les césaricides.

¹⁵ Voir n. 35.





Pendant la période de répit que lui donnent d'abord les campagnes des triumvirs contre Brutus et Cassius, puis, après la défaite républicaine à Philippi (23 octobre 42), les difficultés d'Octave et la guerre de Pérouse, Sextus accroît ses forces et consolide ses positions en Méditerranée occidentale. Il a toute opportunité pour resserrer l'étau sur l'approvisionnement de l'Italie. Il bénéficie du ralliement des républicains, en particulier celui de L. Staius Murcus et de sa flotte (App. *BCV*, 25 ; Dion XLVIII, 19, 3 ; Vell. Pat. II, 72, 4).

- **40-39** : En septembre 40, le traité de Brindes laisse de côté Sextus, mais le blocus qu'il exerce sur l'Italie lui permet d'aborder l'entrevue de Misène en août 39 sur un pied d'égalité avec Antoine et Octave : le traité de Misène reconnaît à Sextus le contrôle de la Sicile, la Sardaigne et la Corse, ainsi que le Péloponnèse, pris sur le domaine d'Antoine. Sextus, réhabilité et rétabli dans ses droits de citoyen, reçoit du Sénat la charge d'augure et la désignation à un consulat futur ; les exilés et les proscrits ralliés à sa cause sont amnistiés et peuvent ainsi regagner l'Italie et Rome.

- **38** : La guerre entre Sextus et Octave reprend rapidement malgré le traité de Misène. Une première bataille en Campanie, devant Cumae, est favorable à la flotte de Sextus face à l'amiral d'Octave, C. Calvisius Sabinus. Puis c'est la flotte d'Octave lui-même qui subit un nouveau désastre dans le détroit de Messine, face au promontoire de Scylla – et c'est la seconde victoire de Sextus devant le Scyllaeum – : d'abord défaite par celle de Sextus, la flotte d'Octave essuie le lendemain une tempête qui la ravage plus qu'à moitié (Appien, *BCV*, 85-92).

- **37** : L'année 37 marque un retournement de la situation d'Octave, avec l'arrivée des renforts envoyés par Antoine et l'aide d'Agrippa, chargé de reconstruire sa flotte. Le traité de Tarente, au printemps 37, qui renouvelle le triumvirat, prive Sextus de ses titres et charges, en particulier d'augure et de consul désigné (Dion XLVIII, 54, 6).

- **36** : À partir de juillet de 36 commence le *bellum Siculum*, une vaste offensive contre la Sicile est lancée en même temps sur trois fronts. L'attaque est retardée d'un mois lorsque la flotte d'Octave qui vient à peine d'appareiller de Campanie est mise à mal par une tempête devant les côtes de Lucanie. Lépide parvient à débarquer une partie de ses légions à l'ouest de la Sicile et prend Lilybée, fortifiée et défendue par le légat de Sextus, L. Plinius Rufus¹⁶.

¹⁶ *ILS* 8891 = *ILLRP* 426 (cf. *infra*).





À la suite de la bataille de Mylae (2 août 36) où Sextus est vaincu par Agrippa, la flotte de Sextus se retire vers Messine et tombe sur celle d'Octave occupé à débarquer ses troupes en Sicile (Dion XLIX, 5). Les forces navales d'Octave sont encore une fois anéanties devant Tauromenium, il échappe lui-même de justesse à la mort, l'armée débarquée par L. Cornificius est isolée sur le sol sicilien. Mais la reconquête de la Sicile n'était plus qu'une question de temps : le 3 septembre 36, la bataille de Nauoque voit la défaite de Sextus, qui prend la fuite pour Lesbos, espérant y trouver appui du côté d'Antoine.

- 35 : Capturé à Milet, Sextus est exécuté par M. Titius, un lieutenant d'Antoine, à qui il avait pourtant sauvé la vie.

132

4. DENIERS DE Q. NASIDIUS ET SÉRIE DE SEXTUS POMPÉE : ORDRE RELATIF ET LIEU DE FRAPPE

La question concernant les frappes monétaires de Q. Nasidius touche à leur date et leur lieu de frappe. M. Crawford (*RRC* p. 94) estime que la série au nom de Q. Nasidius, puisqu'elle ne mentionne pas le titre de préfet de la flotte que Sextus Pompée obtint du Sénat au début de l'année 43, a été émise auparavant¹⁷.

Contre cet argument, il faut pourtant souligner que les monnaies de Q. Nasidius ne font nullement référence directe à Sextus, mais à son père Pompée le Grand, assimilé à Neptune (avec pour seule légende NEPTVNI, voir pl. 1, a-b) : en l'absence du nom de Sextus sur ces deniers, il ne faut pas s'étonner de l'absence de ses titres.

Crawford date les deniers de Q. Nasidius de 44-43, et se trouve ainsi conduit à supposer que la série de Q. Nasidius a été produite au moment où Sextus Pompée se trouvait à Marseille¹⁸.

Mais dans cette perspective, l'émission de Nasidius pour Sextus Pompée succéderait à l'émission espagnole *RRC* 477 *Sex. Magnus (Pius) Imp.* au type de la *Pietas* frappée après la bataille de Munda, en 45-44 (pl. 2, j). Or la série de Q. Nasidius se situe, du point de vue stylistique et par sa qualité artistique, fort loin des frappes espagnoles censées la précéder immédiatement, d'une

¹⁷ La date précise de ce sénatusconsulte n'est pas connue : il intervient entre la fin de 44 et le début de 43.

¹⁸ Date et lieu de frappe repris tout récemment par L. AMELA VALVERDE, 2003.





facture très fruste. Sur les deniers espagnols, le schématisme du portrait de Pompée le Grand au droit, de la figure de la *Pietas* au revers, la grossièreté de l'épigraphie, trahissent des coins gravés par un *scalptor* aux capacités techniques très médiocres¹⁹ (comparer pl. 2, i et j).

À l'opposé, les deniers de Q. Nasidius forment avec les frappes siciliennes de Sextus Pompée *Imp. Iter. Praef. Clas. et Orae Marit. ex S. C. (RRC 511)* un ensemble stylistique d'une homogénéité frappante de facture et de thématique²⁰. Sans conteste, l'expressivité des portraits, la force iconographique des thèmes, la qualité plastique des images révèlent dans ces deux séries monétaires la main d'un seul et même maître-graveur dans la pleine possession de son art²¹. La juxtaposition des frappes de Q. Nasidius et de Sextus Pompée (voir la pl. 1) permet d'appréhender la remarquable cohérence et la proche parenté des deux groupes, l'un des ensembles les plus impressionnants du monnayage républicain pour sa réussite esthétique et propagandistique. L'iconographie en effet, s'articule autour de thèmes déclinés avec insistance et maestria : piété familiale, maîtrise des mers, protection neptunienne, références siciliennes. Nous y reviendrons.

Grueber et Sydenham, sensibles à cette unité de facture et de thématique, se sont accordés à attribuer l'ensemble des frappes de Q. Nasidius et de Sextus Pompée à la Sicile et à les dater des années 42-36. Suivant en cela Babelon, ils proposent de mettre les frappes de Q. Nasidius en parallèle avec la fin de la

133

SYLVIANE ESTIOT – Sex. Pompée, la Sicile et la monnaie. Problèmes de datation

¹⁹ À voir ces monnaies, on ne peut que souscrire au jugement lapidaire de T. V. BUTTREY, 1960, p. 83 : *In all the Roman Republican silver coinage there is hardly a comparable example of thorough incompetence, particularly in the cutting of the dies.*

²⁰ De même, H. ZEHNACKER, 1973, p. 905-906, 1013-1014. L'orientation des coins dans la série de Q. Nasidius milite en outre contre une localisation de sa frappe à Marseille : à Marseille, les coins sont orientés systématiquement à 6 h (voir W. HOLLSTEIN, « Die Stempelstellung – ein ungenutztes Interpretationskriterium für die Münzprägung der Römischen Republik », dans *Actes du XII^e Congrès intern. de numismatique*, Berlin 1997, t. I, Berlin, 2000, p. 487-491 et part. p. 489). L'orientation des coins sur les deniers de Q. Nasidius, tout comme sur la série sicilienne de Sextus Pompée, est en revanche parfaitement anarchique et irrégulière.

²¹ Malgré une variabilité certaine dans la manufacture des coins, il n'existe, à mon avis, qu'un seul graveur pour les deux séries : les exemples plus tardifs (en particulier ce que l'on observe à époque impériale pour le monnayage des règnes éphémères du III^e siècle ap. J.-C.) montrent qu'un seul graveur était à même de produire, sans difficulté majeure, les *ca.* 70 coins de droit que représente l'addition des séries de Q. Nasidius et de Sex. Pompée, non seulement pendant la durée de 6 ans (42-36 av. J.-C.) qu'on leur assigne habituellement, mais aussi sur la période de trois ans (42-39 av. J.-C.) où je situe leur frappe.





série sicilienne de Sextus Pompée, et de les dater entre la seconde victoire du Scyllaeum et Nauloque²², soit entre 38 et 36.

Je propose pour ma part d'inverser cet ordre relatif, et de placer les monnaies de Q. Nasidius en tête des frappes de Sextus Pompée en Sicile (42 av. J.-C.). En effet, si la datation relative des séries siciliennes de Sextus Pompée et des frappes de Q. Nasidius peut paraître difficile à établir avec certitude, étant donné le caractère compact de l'ensemble, nous possédons par chance un certain nombre de trésors monétaires s'achevant dans la fourchette chronologique 42-36 av. J.-C., qui révèlent que les frappes au nom de Nasidius sont antérieures à celles de Sextus Pompée *Imp. Iter. Praef. Clas. et Orae Marit. ex S. C.* :

- le trésor de « Pasquariello²³ », qui s'achève par ailleurs par une monnaie de L. Flaminus Chilo (*RRC* 485) de 43 av. J.-C., compte un denier de Q. Nasidius, mais pas de monnaie sicilienne de Sex. Pompée,

134

- le trésor d'Altino²⁴ (20 deniers) s'achève avec un denier *RRC* 497/3 et compte 17 monnaies de la série triumvirale de 42 (*RRC* 494) : il inclut un denier de Q. Nasidius, mais ne compte pas de monnaie de Sex. Pompée ;

- le trésor de Terni²⁵ (36 deniers répertoriés), terminus 42 av. J.-C. (*RRC* 494 du côté des triumvirs, 3 deniers ; Costa *leg.*, M. Brutus *imp.*, *RRC* 506, du côté du parti républicain, 1 denier), comporte de même une monnaie de Q. Nasidius, mais pas de frappe sicilienne de Sex. Pompée,

- le trésor de Civitella in Val di Chiana²⁶ (239 monnaies répertoriées) descend jusqu'à la série de Q. Nasidius à la galère (1 denier) et s'achève par ailleurs avec un denier au nom d'Antoine *imp.* de 43 (*RRC* 488) et sept deniers des

²² E. BABELON, t. II, 1886, p. 251-2 ; *BMCRR* II, p. 555, 560-565 ; E. SYDENHAM, 1952, p. 210-211. Je n'ai trouvé nulle part exposée la raison de cette datation basse pour les deniers de Q. Nasidius : je soupçonne qu'elle est conditionnée uniquement par le fait que les sources antiques n'évoquent le nom de Q. Nasidius que tardivement : en 35 av. J.-C. (Appien, *BCV*, 139), quand il quitte le parti de Sextus pour celui d'Antoine (Grueber, *BMCRR* p. 564, date *errone* la désertion de Nasidius de 36, avant la bataille de Nauloque), et en 31 av. J.-C., lorsque Q. Nasidius, à la veille d'Actium, est défait par Agrippa devant Patras (Dion L, 13, 5). Grueber (*BMCRR* p. 564) reprend aussi l'erreur de Babelon en confondant Q. Nasidius avec son père (?), L. Nasidius (voir ici n. 5). La datation de 38-36 av. J.-C. pour les frappes de Nasidius a été adoptée par la suite sans plus ample discussion (par ex., P.V. HILL, 1975, p. 186).

²³ *RRC* Tabl. XV-XVI, p. 96-97 ; *RRCH* 398 (*RRCH* = M. CRAWFORD, 1969) ; D. BACKENDORF, 1998, p. 98-99.

²⁴ D. BACKENDORF, 1998, p. 37 et 235.

²⁵ *RRC*, Tabl. XV-XVI, p. 96-97 ; *RRCH* 415 ; D. BACKENDORF, 1998, p. 124 et 451.

²⁶ *RRCH* 419 = Spoiano in Val di Chiana, 1924 : D. BACKENDORF, 1998, 117-118 et 441-443.





quattuorvirs monétaires de Rome de l'année 42 (*RRC* 494), mais sans compter de monnaie de Sextus,

- le trésor de Peccioli²⁷ (150 deniers connus sur un ensemble dépassant 6 000 monnaies) se clôt en 40 (C. Caesar *IIIuir r. p. c.*, Q. Salvius *imp. cos. desig.*, *RRC* 523) et intègre des deniers de Q. Nasidius, mais pas de Sex. Pompée,

- enfin, même constat pour les trésors de Garlasco et de Chantenay²⁸, qui s'achèvent en 36 av. J.-C. (l'un et l'autre avec des deniers *Imp. Caesari Diui f. IIIuir iter. r. p. c. cos iter. et ter. desig.*, *RRC* 540) et incorporent des monnaies de Q. Nasidius, mais aucun exemplaire des frappes sicilienne de Sextus Pompée.

Les cinq premiers trésors prouvent que les deniers de Q. Nasidius ont été frappés et ont circulé bien avant 38-36, la date que leur assignent Babelon, Grueber ou Sydenham²⁹. Mais surtout, si les monnaies de Sex. Pompée émises en Sicile étaient, comme ils le pensent, antérieures à celles de Nasidius, elles devraient figurer dans tous ces trésors, d'autant plus facilement qu'elles ont été, nous l'avons vu d'après l'estimation du nombre de leurs coins, plus abondamment frappées. Comme elles en sont absentes, il paraît assuré que les émissions de Q. Nasidius ont précédé celles au nom de Sextus Pompée : il faut inverser l'ordre chronologique relatif retenu par Babelon, Grueber et Sydenham.

5. DATATION DE L'ENSEMBLE DES FRAPPES SICILIENNES ?

Reste à dater l'« ensemble sicilien », deniers de Q. Nasidius, *RRC* 483, et série au nom de Sextus *Imp. Iter. Praef. Clas. et Orae Marit. ex S. C.*, *RRC* 511.

Nous avons vu plus haut que Babelon, Grueber et Sydenham, suivis par la majorité des numismates, leur affectaient la période large des années 42-36, du moment où Sextus se rend maître de la Sicile à celui où sa défaite de Nauloque le force à fuir en Orient. Rien de plus logique, à voir la thématique sicilienne inlassablement déclinée dans ce monnayage.

²⁷ *BMCRR* III, p. 1-59 ; *RRCH* 429.

²⁸ *BMCRR* III, p. 1-59 ; *RRCH* 445, 461.

²⁹ Il faut leur ajouter deux trésors, celui d'Alvignano, terminus 42 av. J.-C., et celui de Contigliano, terminus 39 av. J.-C., qui comptent des deniers de Q. Nasidius et des deniers de Sextus (voir *infra*, p. 143-144).





Or la découverte en 1893 d'une inscription trouvée près de Lilybée³⁰, à la pointe occidentale de la Sicile, a incité les historiens à dater d'après 36 les frappes de Sextus *Imp. Iter. Praef. Clas. et Orae Marit. ex S. C.* C'est en particulier la position de M. Hadas³¹, dont la monographie sur Sextus Pompée fait encore autorité.

136

L'inscription, en effet, commémore la fortification de Lilybée par le propréteur L. Plinius Rufus, le même personnage qui devait défendre la ville contre les troupes de Lépide au moment de la triple offensive des triumvirs à l'été 36. Dédiée à Sextus Pompée augure et consul désigné – titres que lui reconnut en 39 le traité de Misène et dont il fut déchu par le traité de Tarente en 37, ce qui nous donne la fourchette de datation de l'inscription –, l'inscription ne mentionne pas d'itération de la salutation impériale. On en a conclu, un peu rapidement sans doute, que la deuxième salutation de Sextus comme *imperator* ne pouvait qu'être postérieure. Certains numismates ont suivi cette hypothèse. B. Woytek la date, nous l'avons vu, de la période 37-36, en estimant que Sextus fut salué *imperator iterum* pour sa seconde victoire sur Octave dans le détroit de Messine devant le cap Scyllaeum en 38. J. DeRose Evans date la seconde salutation impériale de Sextus du *bellum siculum* engagé pendant l'été 36 en la mettant en rapport avec la victoire remportée par Sextus sur Octave face à Tauromenium, après avoir été battu lui-même devant Mylae par Agrippa³².

Pourtant, un faisceau d'arguments convergents empêche de donner à la deuxième salutation impériale de Sextus, et partant, aux frappes monétaires qui l'évoquent, une date aussi basse. On remarquera que l'inscription de Lilybée ne mentionne pas non plus le titre essentiel de préfet de la flotte et du rivage, qui, les monnaies le prouvent, est inséparable de la seconde salutation impériale de Sextus.

6. OCCASION DES ÉMISSIONS SICILIENNES DE SEXTUS POMPÉE ? LE TÉMOIGNAGE DES SOURCES ANTIQUES

Il est douteux que Sextus ait eu, entre Mylae et Nauloque, c'est-à-dire pendant les trois ou quatre semaines d'août 36 où il se battait désespérément sur le sol même de son sanctuaire sicilien, l'opportunité (et la possibilité

³⁰ ILS 8891 = ILLRP 426 : MAG. POMPEIO. MAG. F. PIO. IMP. AVGVRE / COS. DESIG. PORTAM. ET. TVRRES / L. PLINIVS. L. F. RVFVS. LEG. PRO PR. PR. DES. F. C. Parmi les premiers à commenter l'inscription, Th. Mommsen, 1895.

³¹ M. HADAS, 1930, p. 100, 139-140.

³² J. DEROSE EVANS, 1987, p. 126 sqq.





technique) d'émettre une série monétaire de cette importance. Dion (XLIX, 8, 5) l'indique clairement : après Mylae, Sextus n'a plus ni nourriture, ni argent. Après Nauoque, l'affaire était entendue ; Sextus n'a plus d'armée et plus de ressources : lorsque qu'il prend la fuite, il n'a plus que 7 navires (17 navires, selon Orose VI, 18, 29) sur les 350 dont il disposait à la veille de Nauoque (Florus II, 18, 9)³³.

Émettre de la monnaie suppose, d'un simple point de vue économique, d'en avoir et la raison et les moyens. Les sources historiographiques sont unanimes pour affirmer que Sextus – à la différence des triumvirs – jouissait à partir de 42 de larges revenus, qui lui permirent d'entretenir une armée et une flotte puissantes. Comment penser que Sextus aurait attendu 36 et la veille de sa défaite pour frapper le numéraire qui lui était si nécessaire pour la guerre contre les triumvirs et que l'état florissant de sa trésorerie lui permettait d'émettre sans aucune difficulté³⁴ ? La proscription de la fin de 43 avait fait affluer vers lui les bannis ; les confiscations lui avaient amené l'élite municipale italienne, spoliée de ses terres au profit des vétérans : à la veille de son premier affrontement avec la flotte d'Octave, en 42, Sextus Pompée regorgeait, selon Appien (*BC* IV, 85) « d'officiers, de navires, de

137

SYLVIANE ESTIOT Sex. Pompée, la Sicile et la monnaie. Problèmes de datation



33 D'où l'hypothèse aventurée par J. DeRose Evans selon laquelle la frappe de la série de Sextus se serait poursuivie à Mitylène jusqu'en 35.

34 Pourrait-on dater les frappes de métal précieux, or et argent, grâce aux frappes du bronze, les émissions pompéiennes d'as au type du Janus *bifrons* et au revers à la proue (types *RRC* 471, 478, 479 = *RPC* 486, 487, 671) ? Cela ne me paraît ni totalement justifié, ni même possible. Il faut souligner d'abord que les deux types de monnayage n'entretiennent pas de rapport direct. Ils n'ont ni les mêmes destinataires (les émissions de métal précieux sont destinées à l'entretien des troupes, celles de bronze sont de caractère civil et visent à diffuser la petite monnaie des échanges quotidiens), ni les mêmes émetteurs (les légats Q. Nasidius pour l'argent, Eppius pour le bronze par exemple), ni la même provenance (ateliers émetteurs), ni, probablement, le même calendrier. Mais surtout, la chronologie des émissions du bronze fait encore actuellement l'objet de vastes débats : les émissions d'as réalisées par Eppius (*RRC* 478 = *RPC* 487), commencées en Espagne, ont pu se poursuivre en Sicile jusqu'en 42 (R. MARTINI, 1995, série II, p. 40 sqq.). L'émission d'as *Magnus Pius Imp* (*RRC* 479 = *RPC* 671), la série III de Martini, est celle qui se rapproche le plus des émissions de métal précieux de Sextus Pompée *Imp. Iter. Praef. Clas. et Orae Marit. ex S. C.*, *RRC* 511 : la tête de Janus y est remplacée par un double portrait de Pompée le Grand, dont la facture, sur les « beaux » exemplaires des sous-groupes IIIa et IIIb de Martini, est d'une qualité plastique évoquant la main du graveur du métal précieux. Or Martini, qui insiste à juste titre sur cette parenté et met en rapport la frappe des *aurei* et deniers de Sextus *RRC* 511 avec sa victoire sur Q. Salvidienus Rufus devant le cap du Scyllaeum en 42, date finalement de 39 av. n. è. la frappe connexe d'as où Janus arbore les traits de Pompée le Grand (R. MARTINI, 1995, p. 50-53). Pour les mêmes raisons de disponibilités financières et de besoins en numéraire évoquées plus haut, il paraît invraisemblable que les années 42-39, les années de prospérité économique de Sextus Pompée, soient restées « blanches », dépourvues de toute frappe monétaire, que ce soit en bronze ou que ce soit en métal précieux.





troupes et d'argent³⁵ ». En second lieu, après l'écrasement des républicains à la bataille de Philippi, à la fin de 42, Sextus reçoit le renfort des rescapés, en particulier le ralliement de L. Staius Murcus, de sa flotte et de son trésor de guerre (Appien, *BCV*, 25). Enfin, sa maîtrise complète de la Méditerranée occidentale à partir de 42 lui donne la haute main sur les convois de céréales de l'Afrique et de la Sicile, et les revenus qu'ils procurent.

Comment supposer d'autre part que Sextus allait attendre l'année 37 (Woytek) ou 36 (DeRose Evans) et ses premiers revers, pour célébrer ses victoires sicilienne, dont la première a été remportée plusieurs années auparavant, en 42 ?

138

C'est bien plutôt sa victoire contre Q. Salvidienus Rufus devant le promontoire de Scylla, pendant l'été 42, qui lui donna l'occasion de battre monnaie pour gratifier son armée d'une part, payer le sauvetage des proscrits d'autre part, tout en célébrant la Sicile, sa maîtrise de la mer et sa revanche sur Octave. C'est à la suite de cette victoire que Sextus fut proclamé *imperator* pour la seconde fois, et qu'il afficha sa charge de *praefectus classis et orae maritimae ex senatus consulto*. Aux yeux de Sextus, comme à ceux de la plupart des citoyens romains, y compris dans cette Italie qu'il affamait, sa préfecture de la flotte et du rivage maritime était toujours valide : c'était une charge que lui avait confiée le Sénat, et la décision d'Octave de l'en priver n'avait rien de constitutionnel. La légalité était de son côté. Les dieux eux-mêmes garantissaient son bon droit, et tout particulièrement Neptune, en lui accordant la victoire sur son adversaire.

Il faut examiner de plus près le message iconographique de la série monétaire : il confirme la date de 42 pour le début des frappes de Sextus *Imp(erator) Iter(um) Praefectus Clas(sis) et Orae Maritimae ex S(enatus) C(onsulto)*.

35 La propagande octavienne a travaillé à assimiler Sextus Pompée à un pirate et à un brigand. Pour les proscrits de 43, comme pour les citoyens italiens dont la terre avait été confisquée au profit des vétérans de César, il incarnait pourtant une légitimité républicaine supérieure à celle des triumvirs : Appien, *BC IV*, 36 souligne que Sextus offrait en Sicile aux exilés une chance de salut égale à celle qu'ils pouvaient espérer du camp républicain en Grèce, auprès de Brutus et Cassius, ou de Cornificius, en Afrique. F. HINARD, 1985, p. 275-292, recense les notices concernant 160 proscrits (sur les ca. 300 noms affichés dans les tables de proscription). Parmi eux, 41 perdent immédiatement la vie (exécution, suicide) ; le sort de 17 autres reste inconnu (mais 6 ont survécu, puisqu'ils ont été restitués) ; sur les 102 proscrits restants, 34 (soit exactement un sur trois) ont trouvé refuge en Sicile auprès de Sextus Pompée. À la différence de ceux qui s'étaient exilés en Grèce, dont la plupart moururent dans la bataille de Philippi ou furent exécutés peu après, les proscrits réfugiés auprès de Sextus eurent la vie sauve et purent, grâce au traité de Misène, regagner l'Italie et récupérer une part de leurs biens.





La bataille contre Q. Salvidienus Rufus dans les détroits, en 42 est une date cruciale. À partir de cette date, Sextus se nomme lui-même fils de Neptune, en souvenir de l'empire maritime que son père avait possédé (Florus II, 18, 3 ; Dion Cassius XLVIII, 18-19, 2). Les frappes de Q. Nasidius traduisent immédiatement en image ce message politique en offrant au droit le portrait de Pompée le Grand assimilé à Neptune, comme l'indique clairement la légende *Neptuni*³⁶ : le père de Sextus, reconnaissable à sa coiffure imitant l'*anastolè* d'Alexandre, y arbore les attributs de Neptune, trident et dauphin. Les deux revers monétaires jouent sur des registres complémentaires : l'un représente de manière réaliste la bataille navale livrée contre l'amiral d'Octave (pl. 1, a) ; l'autre livre la quintessence du symbole, une galère cinglant toutes voiles dehors, allant victorieusement de l'avant sous la protection d'un *sidus pompeianum* (pl. 1, b).

Le monnayage au nom de Sextus *Imp. Iter. Praef. Clas. et Orae Marit. ex S. C.* opère rapidement un glissement significatif : c'est Sextus lui-même, *Neptunius dux*, comme le qualifie Horace (Hor., *Ep.* 9, 7-8), qui est assimilé au dieu des mers, et ce sont bien ses traits qu'on reconnaît dans l'image de Neptune figurant à l'avvers de ses deniers (pl. 1, g).

C'est à cette première bataille, sur les deux victoires remportées face au promontoire de Scylla, en 42 et en 38, que font allusion les thèmes iconographiques du trophée naval posé sur la couronne des chiens de Scylla, au revers du denier dont le droit est consacré au portrait de Neptune (*RRC* 511/2), et Scylla elle-même au revers du denier où figurent statue de Neptune et galère amirale (*RRC* 511/4). De nouveau les textes convergent vers cette date de 42.

La filiation neptunienne de Sextus fut un thème immédiatement exploité, et cela dès la première victoire de Sextus sur la flotte d'Octave devant le cap de Scylla. Dion Cassius (XLVIII, 19, 2) nous dit qu'à la suite de sa victoire de 42, Sextus se représente en « fils de Neptune, puisque son père avait naguère commandé à la mer tout entière ». Plus loin (XLVIII, 48, 5), Dion indique qu'en 38, après la seconde victoire sur Octave devant le Scyllaeum, « l'exaltation de Sextus grandit *encore*, il se crut véritablement le fils de Neptune, il revêtit un vêtement de couleur bleue et fit jeter vivants dans le détroit non seulement des chevaux, mais même des hommes, à ce que rapportent certains ».

Mis à part ce dernier trait, qui doit beaucoup à la propagande octavienne, il est clair que le thème de la protection accordée par Neptune au fils de Pompée, orchestré dès sa première victoire devant le cap Scylla en 42 av. J.-C., avait été

36 Moins fréquent que le nominatif, le génitif est utilisé pour légender une représentation monétaire, quand l'identification de la divinité ou de l'allégorie représentée ne va pas de soi : voir par exemple, *Salutis* (Mn. Acilius *Illuir*, *RRC* 442, 49 av. J.-C.), *Libertatis* (C. Vibius Pansa, *RRC* 449, 48 av. J.-C.), *Honoris et Libertatis* (Palikanus, *RRC* 473, 45 av. J.-C.).





parfaitement compris et assimilé, non seulement par l'élite politique et par les partisans de Sextus, mais aussi par le peuple romain. En effet, en novembre 40, pour manifester après le traité de Brindes son mécontentement de voir Sextus écarté de toute négociation qui aurait permis de mettre fin à la famine en assurant le retour des convois de l'annone, le peuple de Rome acclama la statue de Neptune au cours de Jeux plébéiens. Puis, quand les jours suivants elle ne fut plus produite dans la procession, il se révolta, jeta les magistrats hors du Forum, abattit les statues d'Antoine et d'Octave, avant de s'en prendre à Octave qui fut blessé au cours de l'émeute et ne put être dégagé qu'avec l'intervention armée d'Antoine (Appien, *BCV*, 67-68 ; Dion Cassius XLVIII, 31 ; Suét., *Diu. Aug.* XVI, 5).

La cuisante défaite de 38 devant le Scyllaeum est bien ressentie comme la deuxième d'Octave. Suétone rapporte l'épigramme qui courut alors à Rome et qui brocardait son immobilisme (Suét., *Diu. Aug.* LXX, 2) : « après avoir perdu ses navires dans deux défaites sur mer, (Octave) pour vaincre enfin, joue continuellement aux dés ».

La maîtrise des mers assurée par sa filiation neptunienne, le soutien miraculeux du monstre marin Scylla dans le détroit de Messine, la protection offerte par son asile sicilien sont pour Sextus la récompense de sa *pietas erga deos*, mais aussi de sa *pietas erga parentes* : l'*aureus* RRC 511/1, le denier RRC 511/3 (pl. 1, c [revers], pl. 1, d-e [avers]) ménagent une place essentielle à l'image du père et du frère, chaque fois accompagnés des symboles de leurs charges sacerdotales : Pompée le Grand avec la cruche et le *lituus*, ou le *lituus* seul ; Cnaeus avec le trépied du *XVuir sacris faciundis*³⁷. Fait significatif et essentiel pour nos datations : alors que le droit de l'*aureus* RRC 511/1 présente l'effigie de Sextus lui-même, les attributs sacerdotaux sont en revanche absents, et pour cause : la charge d'augure ne lui sera attribuée que plus tard, en août 39, par le traité de Misène.

7. CONVERGENCES ICONOGRAPHIQUES AVEC LES ÉMISSIONS DE 43-42 AVANT NOTRE ÈRE

Par ailleurs, un certain nombre de convergences iconographiques avec les émissions contemporaines de ses rivaux et alliés pointe vers une date d'émission proche de 42.

³⁷ Les portraits face à face de Pompée le Grand et de Cnaeus sur l'*aureus* RRC 511/1 (pl. 1, c) constituent une innovation typologique audacieuse promise à un bel avenir, en particulier sous l'Empire. On retrouve ce « portrait dynastique » repris dès 38 dans les émissions frappées par Agrippa (RRC 534/2) pour représenter en vis-à-vis César divinisé (*Diuos Iulius*) et Octave (*Diuus f.*).





Couronne civique

La couronne de chêne *ob ciues servatos* de Sex. Pompée qui apparaît sur les *aurei* RRC 511/1 (pl. 2, k) signale le fait qu'en 42 le fils du grand Pompée, en recueillant les bannis républicains et en s'engageant à verser, à qui sauverait les proscrits, une prime double de celle promise pour leur mort³⁸, avait protégé les vies des citoyens contre les triumvirs (Appien, *BC* IV, 36 ; V, 143 ; Vell. Pat. II, 77, 3), ces triumvirs à qui, pourtant, le Sénat saigné par la proscription et désormais muselé avait servilement voté une couronne civique (Dion XLVII, 13, 3). La couronne civique, autre date convergente, est un élément de propagande utilisé par Brutus sur ses *aurei* de 43-42 (RRC 506/1), où elle entoure au droit la figure de L. Iunius Brutus, le fondateur de la République, comme au revers celle de Brutus lui-même (pl. 2, l).

Tête de Neptune

La représentation du dieu des mers (pl. 2, m) qui figure au droit des deniers de Sextus RRC 511/2 (tête de Neptune diadémé, dont le trident apparaît derrière l'épaule gauche ; le dieu présente parfois les traits de Sextus lui-même, pl. 1, g) n'est pas fréquente : elle se multiplie pourtant autour de 42. On la trouve au droit des deniers de Brutus, RRC 507/2 (au revers, une Victoire) en 43-42 (pl. 2, n) ; puis au droit des deniers frappés par le républicain L. Staius Murcus, RRC 510 au lendemain de la bataille de Philippes, avant (et peut-être après) qu'il ait rejoint le parti de Sextus Pompée (pl. 2, o : au revers, un trophée devant lequel l'*imperator* relève un personnage féminin agenouillé). Le revers du denier de Sextus, le trophée maritime dont la cuirasse s'achève en avant-trains de chiens dévorants – la caractéristique du monstre Scylla – met clairement en rapport la protection neptunienne accordée au fils de Pompée avec l'une des ses deux victoires remportées devant le Scyllaeum, et plutôt celle de 42.

Neptune casqué, armé d'une épée

On trouve le même type de convergence iconographique, essentielle pour la datation, entre la série d'or triumvirale de 42 et les frappes sicilienne de Sextus

³⁸ La récompense fixée par les triumvirs pour la tête d'un proscrit était de 100 000 sesterces, si le meurtrier (*percussor*) – ou simplement le dénonciateur (*index*) – était un homme libre, de 40 000 sesterces, s'il s'agissait d'un esclave. La récompense pouvait être encore plus élevée : la tête de Cicéron, et la main qui écrivit les *Philippiques*, ont rapporté plus d'un million de sesterces au centurion qui l'assassina (Appien, *BC* IV, 18). Sextus Pompée devait donc déboursier l'équivalent de 2 000 *aurei* pour sauver un proscrit, soit environ 16 kg d'or... Il n'est pas douteux que les *aurei* RRC 511/1 « à la couronne civique » aient aussi servi à payer ces *praemia*.





Pompée : la statue totalement inusitée d'un Neptune « martial » (Neptune casqué à droite, tenant un trident de la main droite et une épée de la gauche, coude appuyé sur le genou, le pied posé sur une proue) placée au sommet du phare de Messine³⁹, qui figure au droit du denier de Sex. Pompée *RRC* 511/4 (pl. 2, p) est la réplique exacte, dans sa version maritime, de l'image de Mars telle qu'elle apparaît au revers des *aurei* des triumvirs (*RRC* 494/7, Lépide ; 494/8, M. Antoine ; 494/9, Octave) : Mars casqué à droite, tenant une haste de la main droite et une épée de la gauche, coude appuyé sur le genou, le pied posé sur un bouclier (pl. 2, q, *aureus* d'Octave).

Les frères de Catane / Énée portant Anchise

142

Les frères catanéens symbolisent la *pietas* filiale : Amphinomos et Anapias avaient sauvé leurs parents de la mort en les prenant sur leurs épaules lors d'une éruption de l'Etna : le fleuve de lave, en se divisant devant eux pour les laisser « comme sur une île au milieu des flammes », les avait miraculeusement épargnés.

Avant l'époque de Sextus Pompée, l'image d'un des frères catanéens, et d'un seul, était apparue en 108 av. n. è au revers des deniers de M. Herennius, dont l'avvers célébrait *Pietas* (*RRC* 308/1) : le denier de M. Herennius (pl. 2, t) s'inspire de l'avvers de petites monnaies grecques de bronze émises par la cité de Catane, où chacun des *pii fratres* apparaît seul sur l'une des faces de la monnaie (pl. 2, w).

Lorsque Sextus Pompée reprend l'image des *pii fratres*, la symbolique de la *pietas* se renforce du thème sicilien, et autorise de surcroît la présentation d'une icône surchargée de sens, celle des fils portant leurs parents sur leurs épaules. L'assimilation des deux frères catanéens à Cnaeus et à Sextus, au revers du denier, est d'autant plus claire qu'ils figurent de part et d'autre d'une figure centrale, Neptune, à laquelle s'identifie Pompée le Grand (pl. 2, r). La manière de représenter les *pii fratres* sur les deniers de Sextus, leur gestuelle, leur élan divergent, est très exactement calqué sur le revers d'autres monnaies

³⁹ Les considérations de J. DeRose Evans, 1987, p. 122-124, 126-129 sur la représentation du phare au droit des deniers *RRC* 511/4 ne convainquent pas : elle estime qu'il faut identifier le phare avec celui de Mytilène, car Sextus s'est dirigé vers Lesbos lors de sa fuite de Sicile après Nauoque, plutôt qu'avec celui de Messine (en dépit de la représentation connexe de Scylla au revers du denier), les représentations de phares sommés de statues étant plus fréquentes sur des documents provenant de Méditerranée orientale. Cette hypothèse est la conséquence de la date, trop basse, qu'elle affecte aux frappes de Sextus Pompée : pour elle, Sextus n'est *imperator iterum* qu'en 36, après la bataille de Mylae.





grecques de bronze frappées à Catane (pl. 2, v). Ces images, bien connues d'un large public, évoquaient sans doute un groupe statuaire dédié aux pieux héros de Sicile⁴⁰.

L'image du héros portant son parent sur ses épaules est reprise par Octave, dans la série d'or triumvirale de 42 av. J.-C., au revers d'*aurei* à son effigie, *RRC* 494/3 (pl. 2, s), c'est-à-dire à une date qui n'est pas sans incidence sur celle qu'on affectera aux frappes sicilienne de Sextus. En effet, c'est Octave qui répond à Sextus Pompée, et non l'inverse.

Car, en ce qui concerne l'orchestration du thème parlant du pieux héros portant son parent sur ses épaules, il faut souligner que c'est Sextus qui est l'instigateur et le modèle : en 42 av. J.-C., la légende troyenne, fondatrice de la propagande augustéenne – et dont Virgile devait bien sûr développer le long commentaire poétique dans son *Énéide* –, est encore dans les limbes.

En effet, si l'image d'Énée fuyant les flammes de Troie portant son père Anchise sur ses épaules avait déjà été utilisée par César sur son monnayage (*RRC* 458) en 47-46 av. J.-C. (pl. 2, u), ce n'était pas dans le but d'illustrer le thème de la *pietas*, mais pour rappeler l'ascendance divine de la *gens Iulia* : c'est la tête de Vénus qui figure sur l'avvers du denier de Jules César⁴¹.

Or l'image que va reprendre Octave n'est pas celle des deniers de César, d'inspiration archaïsante, où Énée figure en position frontale, tenant Anchise voilé sur son épaule gauche et de la main droite, le *palladium* (pl. 2, u). Pour représenter Énée au revers de ses propres *aurei*, Octave va copier l'image sicilienne : un personnage nu vu de profil, marchant à droite, tenant sur l'épaule son père, tête voilée, qui se retourne en arrière, tenant son voile de la main (pl. 2, s), c'est-à-dire la représentation d'un des *pii fratres* siciliens, telle qu'elle figurait sur les bronzes de Catane et telle que l'avait reprise M. Herennius (pl. 2, t). Dans cette intense guerre des images que se livrent les deux fils héritiers, c'est Sextus qui est imité, et Octave l'imitateur.

143

SYLVIANE ESTIOT Sex. Pompée, la Sicile et la monnaie. Problèmes de datation



40 M. KRUMME, 1995, p. 25 note qu'à l'époque républicaine, la légende des *pii fratres* siciliens était sans doute mieux connue que celle d'Énée. Elle a en tout cas l'antériorité pour elle. Fait intéressant par ce qu'il révèle de la lisibilité et de l'intelligibilité des types monétaires pour le public, la mise en scène du mythe des frères de Catane par Sextus Pompée paraît avoir fortement marqué les esprits : comme le note A. POWELL, 2002, p. 124-126, les références littéraires aux deux frères siciliens se multiplient pendant, et après, l'époque de Sextus Pompée (Diodore de Sicile XX, 101, 3 ; Konon narr. 43 (Photios *Bibl.* 186) ; Strabon, VI, 2, 3 ; *Aetna*, 624-644 ; Valère Maxime V, 4).

41 La monnaie rappelle aussi que *Venus uictrix* avait été le cri de ralliement des Césariens à Pharsale.





9. LE TÉMOIGNAGE DES TRÉSORS MONÉTAIRES

Les trésors monétaires, enfin, concordent avec une grande constance pour démontrer que les frappes siciliennes de Sextus Pompée ont commencé dès 42 av. J.-C. En effet, le terminus de ces trésors peut être daté, à l'année près, par les frappes connexes des autres partis : les triumvirs, les républicains et les émissions « ordinaires » des magistrats monétaires de Rome :

- le gros trésor d'Alvignano⁴², 2 334 exemplaires, inclut 6 deniers de Q. Nasidius à la galère, mais aussi 2 deniers siciliens de Sextus Pompée *RRC* 511/3 (Pompée / frères catanéens). Il s'achève par ailleurs par la série romaine des quattuorvirs monétaires de 42 av. J.-C. (*RRC* 494, 45 ex.), du côté des Césariens, par une monnaie d'Antoine et Lépide de 43 / 42 (*RRC* 489) et du côté des républicains, par un denier de Caepio Brutus *procos* (*RRC* 501) de 43 / 42 également,

144

- le trésor d'Aléria, 1884, en Corse⁴³, se clôt avec des exemplaires de Sextus *RRC* 511/4 (phare / Scylla), ainsi que par des monnaies des quattuorvirs monétaires de 42 (*RRC* 494 toujours), et de M. Barbatius Pollio au nom d'Antoine *IIIuir r. p. c.* (*RRC* 517) de 41 av. J.-C.⁴⁴,

- le trésor de Contigliano⁴⁵ se clôt avec 2 deniers de Q. Nasidius à la galère, 2 deniers de Sextus *RRC* 511/2 (Neptune / trophée maritime) et 2 autres *RRC* 511/4 (phare / Scylla), ainsi que par des monnaies émises en 40 et en 39 av. J.-C. (*RRC* 526, Q. Voconius Vitulus à Rome, 1 ex., et *RRC* 528 du côté des triumvirs, 1 ex.),

- le trésor « de l'ouest de la Sicile⁴⁶ » s'achève avec des exemplaires de Sextus Pompée *RRC* 511 (les trois types de deniers de Sextus sont bien représentés, ils constituent 20 % de l'ensemble), alors que l'émission de Ti. Sempronius Gracchus à Rome, *RRC* 525, donne le terminus de 40, ou à peine plus tard,

⁴² *RRC*, Tabl. XV, p. 96-97 ; *RRCH* 417 ; D. BACKENDORF, 1998, p. 37 et 235-240.

⁴³ *RRCH* 433.

⁴⁴ Nous n'intégrons pas à notre liste le trésor de Calvatone (*RRCH* 434) : la liste de Crawford mélange les données du trésor de Calvatone, 1942 (terminus 15 B.C., 12 as et 4 deniers) avec celles du trésor de Calvatone, 1911 (terminus 29-6 B.C., 22 exemplaires répertoriés sur un ensemble de 327 deniers, dont 3 exemplaires au nom de Sextus Pompée) : voir à ce propos, N. VISMARA, 1992a, p. 7-8 et 1992b, p. 7, n. 1.

⁴⁵ *RRC*, Tabl. XV, p. 96-99 ; *RRCH* 432 ; D. BACKENDORF, 1998, p. 63 et 307-311.

⁴⁶ *RRCH* 435 (d'après Crawford, sans doute un lot (172 ex.) du très gros trésor (ca. 10 000 monnaies) signalé dans la *RIN* 1892, p. 263 : voir *RRCH*, Tableau XVI).





- le trésor de Mornico Losana⁴⁷, 1 145 exemplaires répertoriés, se clôt avec des monnaies émises en 38 par Agrippa pour Octave (1 denier *RRC* 534/2 et 1 denier *RRC* 534/3) ; il compte aussi deux exemplaires de Sextus *RRC* 511/3 (Pompée / frères catanéens).

- le trésor d'Avetrana⁴⁸, 1 915 exemplaires, s'achève de même en 38, avec 2 deniers au type *RRC* 534/3 pour Octave *Imp Caesar Diui Iuli f.* au revers *M. Agrippa cos. desig.* : il contient 2 deniers de Q. Nasidius et 1 denier de Sextus *RRC* 511/2 (Neptune / trophée maritime).

Les dates données par ces précieux jalons, une fourchette chronologique allant de l'année 42 à l'année 38 av. J.-C., prouvent que les monnaies au nom de Sextus Pompée « salué *imperator* pour la 2^e fois, préfet de la flotte et du rivage maritime par décret du Sénat », ont été émises et ont circulé à partir de 42, et de sa première victoire sur la flotte d'Octave devant le cap de Scylla.

145

SYLVIANE ESTIOT Sex. Pompée, la Sicile et la monnaie. Problèmes de datation

CONCLUSION

Il semble désormais acquis, grâce au témoignage des trésors monétaires, que les séries de deniers au nom du légat de Sextus Pompée, Q. Nasidius (*RRC* 483) ne suivent pas, mais précèdent la série au nom de Sextus *imp. iter. praef. clas. et orae marit. ex S C.* La cohérence stylistique et les convergences iconographiques du monnayage de Q. Nasidius avec les frappes de Sextus Pompée conduisent à attribuer aux deux groupes la même origine : la Sicile. À la date basse donnée généralement à l'émission de Q. Nasidius, 38-36 av. J.-C., il faut préférer celle de 42, peut-être quelques semaines avant le début des émissions monétaires de Sextus *imp. iter. praef. clas. et orae marit. ex S C.*

Pour cette série sicilienne de Sextus Pompée, de la même manière, les dates tardives récemment proposées : les années 37-36, comme le suppose Woytek, ou 36-35 selon l'hypothèse de DeRose Evans⁴⁹, paraissent incompatibles avec le témoignage des sources et celui de la monnaie. Il faut revenir au contraire à la date proposée par Crawford (*RRC* 511), 42-40 av. J.-C. Nous la datons pour notre part d'une période allant de l'été 42 (victoire face au cap du Scyllaeum sur Q. Salvidienus Rufus) à l'été 39 (traité de Misène). En effet, le traité de Misène reconnaissait enfin une place à Sextus Pompée à côté des triumvirs et le revêtait

⁴⁷ *RRCH* 442 ; N. VISMARA, R. MARTINI, 1994 ; D. BACKENDORF, 1998, p. 88-89 et 365-370.

⁴⁸ D. BACKENDORF, 1998, p. 39 et 246-251.

⁴⁹ B. WOYTEK, 1995, p. 93 ; J. DEROSE EVANS, 1987, p. 126-129.



de charges, sacerdoces et magistratures, finalement basées sur un consensus politique.

À la suite du traité de Misène, les titres *Mag(nus) Pius Imp(erator) Iter(um) Praef(ectus) Clas(sis) et Orae Marit(imae) ex S(enatus) C(onsulto)* disparaissent de la titulature de Sextus Pompée : en témoigne l'inscription de Lilybée (*ILS* 8891 = *ILLRP* 426). L'inscription est à dater de la période qui sépare le traité de Misène (août 39), qui attribue à Sextus l'augurat et la désignation au consulat, et le traité de Tarente (printemps 37), qui l'en démet. L'inscription de Lilybée montre qu'en échange d'une régularisation des charges qu'il devait gérer désormais en toute légalité et en accord avec les triumvirs, Sextus Pompée dut renoncer aux titres litigieux qu'il affichait contre eux, sa préfecture de la flotte et du rivage maritime, que le Sénat lui avait attribuée au printemps de 43, ainsi que ses deux salutations impérioriales, remportées l'une sur les lieutenants de César en Espagne, en 44, l'autre sur l'amiral d'Octave, en 42.

146 Après le traité de Misène, Sex. Pompée n'est plus qu'investi d'un *imperium* proconsulaire. L'amnistie des proscrits de 43, le retour à Rome des derniers républicains, le rétablissement de Sex. Pompée dans ses droits étaient à ce prix. Octave avait bien manœuvré : il faisait apparemment preuve de clémence et de sagesse politique, il saignait en fait son ennemi de toujours de ses forces vives et de ses plus fermes soutiens.

BIBLIOGRAPHIE

- L. AMELA VALVERDE, 2003, « La serie de Q. Nasidius (RRC 483) », *Gaceta Numismatica* CXLVIII, p. 9-23.
- E. BABELON, 1885-1886, *Monnaies de la république romaine*, Paris, (2 vol.).
- D. BACKENDORF, 1998, *Römische Münzschätze des zweiten und ersten Jahrhunderts v. Chr. vom italienischen Festland*, SFMA XIII, Berlin.
- T.R.S. BROUGHTON, 1952-1986, *The Magistrates of the Roman Republic*, t. II, New York, 1952 ; t. III, Atlanta, 1986.
- A. BURNETT, M. AMANDRY, P. P. RIPOLLÈS, 1992, *Roman Provincial Coinage I. From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-AD 69) (RPC)*, Londres-Paris.
- T. V. BUTTREY, 1960, « The 'Pietas' Denarii of Sextus Pompey », *NC* XX, p. 83-101.
- R. CALCIATI, 1987, *Corpus nummorum siculorum. La monetazione di bronzo*, t. III, Milan.
- H. COHEN, 1857, *Description générale des monnaies de la République romaine, communément appelées médailles consulaires*, Paris.
- M. H. CRAWFORD, 1969, *Roman Republican Coin Hoards*, Londres.
- M. H. CRAWFORD, 1974, *Roman Republican Coinage (RRC)*, Londres (2 vol.).
- J. DEROSE EVANS, 1987, « The Sicilian Coinage of Sextus Pompeius (Crawford 511) », *ANSMN* XXXII, p. 97-157.
- S. ESTIOT, I. AYMAR, 2002, « Le trésor de Meussia (Jura) : 399 monnaies d'argent d'époques républicaine et julio-claudienne », *Trésors Monétaires* XX, Paris, p. 69-160.
- H. A. GRUEBER, 1910 (1970), *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, Londres, 1910 (3 vol.), éd. révisée.
- M. HADAS, 1930, *Sextus Pompey*, New York.
- P. V. HILL, 1975, « Coin-symbolism and Propaganda during the Wars of Vengeance (44-36 B.C.) », *NAC* IV, p. 157-191.
- F. HINARD, 1985, *Les Proscriptions de la Rome républicaine*, EFR LXXXIII, Rome.
- M. KRUMME, *Römische Sagen in der antike Münzprägung*, Marburg.
- R. MARTINI, 1995, *Sextus Pompeius. Le emissioni hispaniche del tipo CN. MAG, le serie di Eppius e gli « assi » siciliani*, Glauk Serie speciale I.2, Milan.
- Th. MOMMSEN, 1895, « Inschriften von Cucurubis und Lilybaeon », *Hermes* XXX, p. 456-462.
- A. POWELL, 2002, « "An island amid the flame" : the strategy and imagery of Sextus Pompeius », dans A. POWELL, K. WELCH éd., p. 103-133.
- A. POWELL, K. WELCH éd., 2002, *Sextus Pompeius*, Swansea.
- B. SCHOR, 1978, *Beiträge zur Geschichte des Sextus Pompeius*, Stuttgart.
- J. SUOLAHTI, 1955, *The Junior Officers of the Roman Army in the Republican Period*, *Ann. Acad. Sc. Fenn.* 97, Helsinki.
- E. A. SYDENHAM, 1952, *The Coinage of the Roman Republic*, Londres.



- N. VISMARA, 1992a, *Il Ripostiglio di Calvatone (Cremona)*, 1942, *RMIDoc*, Milan.
- N. VISMARA, 1992b, *Il Ripostiglio di Calvatone (Cremona)*, 1911, *RMIDoc*, Milan.
- N. VISMARA, R. MARTINI, 1994, *Il Ripostiglio di Mornico Losana (Pavia)*, 1919, *RMIDoc*, Milan (3 vol.).
- P. WALLMANN, 1989, *Triumviri Rei Publicae Constituendae. Untersuchungen zur politischen Propaganda im zweiten Triumvirat (43-30 v. Chr.)*, Francfort.
- B. WOYTEK, 1995, « *Mag Pius Imp Iter*. Die Datierung der sizilischen Münzprägung des Sextus Pompeius », *JNG XLV*, p. 79-94.
- H. ZEHNACKER, 1965, « L'iconographie pompéienne et les styles monétaires à la fin de la République romaine », dans *Congresso internazionale di numismatica Roma 11-16 settembre 1961*, Rome, vol. II, p. 283-292.
- H. ZEHNACKER, 1973, *Moneta. Recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine (289 - 31 av. J.-C.)*, BEFAR CCXXII, Rome, (2 vol.).

Qu'il me soit permis de signaler ici des études parues depuis la présentation de cet article au XIII^e Congrès international de numismatique, Madrid (15-19 septembre 2003) et la remise du manuscrit. Elles ne modifient en rien mes conclusions :

- B. WOYTEK, *Arma et Nummi. Forschungen zur römischen Finanzgeschichte und Münzprägung der Jahre 49 bis 42 v. Chr.*, Vienne, 2003 (partic. p. 497 *sqq.* concernant les frappes de Q. Nasidius et Sex. Pompée).
- L. AMELA VALVERDE, « De nuevo sobre la serie de Q. Nasidius (RRC 483) », *Revue Numismatique* 2005.

Concernant l'imagerie du héros portant son parent sur ses épaules et l'antériorité de Sextus Pompée sur Octave :

- E.M. ZARROW, « Sicily and the Coinage of Octavian and Sextus Pompey : Aeneas or the Catanean Brothers ? », *Numismatic Chronicle* 2003, p. 123-135.



LÉGENDE DES MONNAIES REPRODUITES

NB. Pour une meilleure lisibilité, les monnaies sont agrandies.

Mes remerciements vont à M. Amandry, Directeur du Cabinet des Médailles, pour l'autorisation de photographier et de reproduire les monnaies de la Bibliothèque nationale de France (BnF).

D : droit

R : revers

Pl. 1

- a. Denier, trésor de Meussia (F, Jura) n° 223
- b. Denier, BnF, coll. d'Ailly n° 13247 (3, 97g) = pl. 2, i (droit)
- c. *Aureus*, BnF n° 140 = pl. 2, k (8, 19g)
- d. Denier, BnF, coll. d'Ailly n° 14145 (3,68g) = pl. 2, r (revers)
- e. Denier, BnF n° 2901 (3,84g)
- f. Denier, BnF, coll. Armand-Valton n° 708 (3, 83g) = pl. 2, m (droit)
- g. Denier, BnF n° 2908 (3,81g)
- h. Denier, BnF, coll. d'Ailly n° 14139 (3,89g) = pl. 2, p (droit)

Pl. 2.

- i. = pl. 1, b
- j. Denier, BnF, coll. d'Ailly n° 14136 (3,30g)
- k. = pl. 1, c
- l. *Aureus*, BnF, coll. Smith-Lesouëf n° 117 (8,08g)
- m. = pl. 1, f
- n. Denier, BnF, coll. d'Ailly n° 11390 (3,90g)
- o. Denier, BnF n° 2551 (3,53g)
- p. = pl. 1, h
- q. *Aureus*, BnF n° 181 (8,08g)
- r. = pl. 1, d
- s. *Aureus*, BnF n° 178 (7,99g)
- t. Denier, BnF, coll. d'Ailly n° 10195 (3,85g)
- u. Denier, BnF, coll. d'Ailly n° 10922 (3,85g)
- v. Bronze, R. CALCIATI, 1987, p. 97-100, n° 10/12
- w. Bronze, R. CALCIATI, 1987, p. 97-100, n° 12/10

149

SYLVIANE ESTIOT Sex. Pompée, la Sicile et la monnaie. Problèmes de datation





a

Q. Nasidius (RRC 483/1)



b

Q. Nasidius (RRC 483/2)



c

Sex. Pompée (RRC 511/1)

d

Sex. Pompée (RRC 511/3)

e

Sex. Pompée (RRC 511/3)



f

Sex. Pompée (RRC 511/2)

g

Sex. Pompée (RRC 511/2)

h

Sex. Pompée (RRC 511/4)

151

SYLVIANE ESTIOT Sex. Pompée, la Sicile et la monnaie. Problèmes de datation

Planche 1. Émissions de Q. Nasidius et de Sex. Pompée





i
Q. Nasidius, Sicile (RRC 483/2D)



j
Sex. Pompée, Espagne (RRC 477/1b)



k
Sex. Pompée, Sicile (RRC 511/1D)



l
Brutus, atelier itinérant (RRC 506/1)



m
Sex. Pompée, Sicile (RRC 511/2D)



n
Brutus, atelier itinérant (RRC 507/2)



o
L. Staius Murcus, atelier itinérant (RRC 510)



p
Sex. Pompée, Sicile (RRC 511/4D)



q
Octave, Rome (RRC 494/9)



r
Sex. Pompée, Sicile (RRC 511/3R)



s
Octave, Rome (RRC 494/3)



t
M. Herennius, Rome (RRC 308/1)



u
César, Afrique (RRC 558/1)



v
Bronze de Catane



w
Bronze de Catane



Planche 2. Émissions de 43-42 av. J.-C. : convergences iconographiques



Aere Perennius

Jacqueline CHAMPEAUX, Avant-propos.....	7
Martine CHASSIGNET, Hommage I	9
Michel AMANDRY, Hommage II. L'œuvre numismatique d'Hubert Zehnacker ...	11
Bibliographie des travaux d'Hubert Zehnacker.....	15

PARTIE I NUMISMATIQUE ET SCIENCES HISTORIQUES

François BÉRARD, <i>Dulcius melle</i> : à propos de quelques épitaphes lyonnaises	23
Jürgen BLÄNSDORF, Les théories de l'État républicain	39
Nicole BOËLS-JANSSEN, La déesse au fuseau et la sacralisation du <i>lanificium</i> matronal.....	55
Ariane BOURGEOIS, Monnaies et céramique	71
Dominique BRIQUEL, Salluste, <i>Catilina</i> , VI, 1-2 : une vision aberrante des origines de Rome	83
Jacqueline CHAMPEAUX, NP, FP : deux sigles discutés du calendrier romain.....	107
Martine CHASSIGNET, Licinius Macer : du <i>triumvir monetalis</i> à l'antiquaire.....	115
Sylviane ESTIOT, Sex. Pompée, la Sicile et la monnaie. Problèmes de datation	125
Brigitte FISCHER, Deniers romains et imitations gauloises	155
Paul FRANÇOIS, <i>Sacrorum causa</i> . Sur le retour à Rome de Fabius Cunctator en 217	165
Gérard FREYBURGER, Points de vue récents sur la <i>fides</i> romaine	185
Alexandre GRANDAZZI, <i>Arx Albana</i> . Note d'épigraphie religieuse.....	197
Marie-José KARDOS, Topographie et poésie dans les <i>Fastes</i> d'Ovide.....	213
Yann LE BOHEC, L'architecture à Nantes sous le Haut-Empire romain	227
Véronique LÉOVANT-CIREFICE, <i>Amicitia</i> et argent dans les lettres du proconsulat en Cilicie : Cicéron et « l'affaire Brutus »	247
Edmond LÉVY, Le début de l' <i>eisphora</i> à Athènes	263

Jean-Pierre MARTIN, Les *AVGVSTAE* du III^e siècle (238-275).

Leur rôle d'après leur monnayage 267

Paul-M. MARTIN, *Ordo pedester* – Mythe ou revendication ? 281

Philippe MOREAU, *Quem honoris causa appello*.

L'usage public des noms de personne et ses règles à Rome 293

†Léon NADJO, Linguistique et numismatique :

L'exemple du terme *trinummus* 309

PARTIE II

LITTÉRATURE ET CIVILISATION

Jean-Marie ANDRÉ, Les implications médicales de l'*otium* romain 323

André ARCELLASCHI, Properce, l'amour et l'argent 335

Mireille ARMISEN-MARCHETTI, *Ex insano insanius* :

la parodie de la consolation dans la *Satire* II, 3 d'Horace 343

Jean-Pierre CALLU, *Cum* suivi du subjonctif dans les *Discours* de Symmaque 355

Fernand DELARUE, La fonction de Corébus dans la *Thébaïde* de Stace 365

Lucienne DESCHAMPS, Réflexions sur Sénèque, *Médée*, 746-747 377

Jeanne DION, Immortalité poétique et immortalité politique :

Ennius et les Scipions 383

Michèle DUCOS, Pouvoir et cruauté dans les *Annales* de Tacite 395

Caroline FÉVRIER, Du prodige en poésie. Variations sur un thème épique 417

Pierre FLOBERT, De Stace à Pétrone 433

Sylvie FRANCHET D'ESPÈREY, À propos du travestissement d'Achille

dans l'*Achilléide* de Stace : sexe, nature et transgression 439

Jean-Claude FREDOUILLE, Le *Sermon* Denis 24 d'Augustin

et la chute de Rome 455

Hans Armin GÄRTNER, Die Motivation der politischen Akteure in den

Monographien des Sallust 465

François HEIM, Trèves, capitale des lettres au IV^e siècle 477

Jean-Christophe JOLIVET, *Nec quicquam antiquum Pico nisi nomina restat*.

Picus, ses statues et ses temples, dans l'*Énéide* et les *Métamorphoses* 489

Jacques JOUANNA, La solitude de Déjanire

(Sophocle, *Trachiniennes*, v. 904-905) 503

Joëlle JOUANNA-BOUCHET, *Zona*, un monstre dans le lexique médical latin ... 515

Isabelle JOUTEUR, L'Enfer selon Properce 529

Eckard LEFÈVRE, Jakob Baldes Ode *De se ipso* (*Lyr.* IV, 31) 543

Yves LEHMANN, Le merveilleux scientifique dans le <i>Logistoricus</i> <i>Gallus Fundanius de Admirandis</i> de Varron	553
Carlos LÉVY, La notion de mesure dans les textes stoïciens latins (Cicéron, Sénèque)	563
Gesine MANUWALD, Die « Schlacht bei den Schiffen » im republikanischen Rom. Zu Accius' <i>Epinausimache</i>	581
René MARTIN, Le <i>Satyricon</i> peut-il être une œuvre du II ^e siècle?	603
Nicole MÉTHY, Le portrait d'un empereur éphémère. Nerva dans le <i>Panégryque de Trajan</i>	611
Alain MICHEL, <i>Otium</i> et <i>dignitas</i> dans l'art : une histoire de valeurs	625
Claude MOUSSY, <i>Invidiam facere</i> : un problème de polysémie.....	637
François RIPOLL, La légende de Pyréné chez Silius Italicus (<i>Punica</i> , III, 415-440)	643
Jean SOUBIRAN, Ulysse navigateur (Stace, <i>Achilléide</i> , I, 691-694). Note technique et critique	657
Gilles TRONCHET, Horace à l'école d'Aristote. La présentation des genres dans l' <i>Art poétique</i>	665
Gregor VOGT-SPIRA, Les sens et le texte.....	685
Table des matières.....	697
<i>Tabula gratulatoria</i>	701

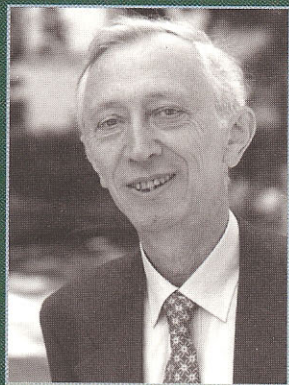


Photo ADP, avec l'aimable autorisation
des Presses Universitaires de France

Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne, ancien directeur de l'Institut de Latin de la Sorbonne, ancien président de la Société française de Numismatique, Hubert Zehnacker a toujours su allier, dans sa recherche comme dans son enseignement, les sciences historiques, la numismatique en particulier, et l'étude de la littérature latine. En témoignent les ouvrages de référence que sont sa thèse, *Moneta*, et la partie classique,

au sens large, du manuel de *Littérature latine* (communément appelé « le Zehnacker-Fredouille »).

Les cinquante contributions qu'offrent à Hubert Zehnacker ses amis et élèves, de France et d'Allemagne, sont à l'image de cette double vocation : elles couvrent un vaste champ, qui s'étend des disciplines historiques — numismatique, épigraphie, archéologie — à l'histoire de la littérature latine dans sa longue durée, de Plaute à saint Augustin.

www.presses-sorbonne.info

ISBN : 2-84050-430-8
Prix : 35 €

